

TAILLANDIER ARCHITECTES ASSOCIÉS

TAILLANDIER ARCHITECTES ASSOCIÉS

Après des études scientifiques, Pierre-Louis Taillandier s'inscrit à l'école d'architecture de Toulouse. Lauréat en 1990 de la Bourse Loundsberry décernée par l'Académie d'Architecture, cet ancien champion de France de boxe part aux États-Unis où il fait un Master Urban Design à UCLA avant de travailler chez Barton Myers Associates Inc. De retour en France en 1993, il crée l'agence Sutter + Taillandier qui deviendra Taillandier Architectes Associés en 2012.

Pour Pierre-Louis Taillandier, l'architecture est davantage qu'une vocation, c'est un ancrage et un élément fondateur de sa construction personnelle, l'un et l'autre justifiant son implication dans l'organisation de son outil de travail et son exigence vis-à-vis des projets qui en sortent.

Volontairement généraliste, l'agence Taillandier Architectes Associés réalise sans a priori tous types de programmes pour des maîtres d'ouvrages publics et privés. Ayant à cœur d'écouter et d'analyser les besoins de son commanditaire, Pierre-Louis Taillandier conçoit l'architecture comme un métier de services : quelle que soit la nature du projet, ce dernier doit améliorer la qualité de vie, à l'échelle du paysage comme de l'utilisateur. Pour ce faire, il doit être bien pensé, bien dessiné et bien construit. C'est pourquoi l'exigence et la rigueur guident toutes les étapes des projets conduits au sein d'une structure professionnelle organisée.

Beaucoup plus qu'un simple geste, chaque projet signé par Taillandier Architectes Associés répond à la résolution de plusieurs équations mêlant le programme, les usages et les contraintes. Pour parvenir à l'évidence d'une solution architecturale ou urbaine, Pierre-Louis Taillandier a mis en place une méthodologie rationnelle et efficace qui permet de penser le projet en cinq dimensions : contextuelle, intellectuelle, technique, financière et sensible.

Chaque projet de l'agence TAA commence par une étude contextuelle poussée – historique, économique, géographique, climatique, sociale – pour inscrire le programme dans le site qui l'accueille.

Simultanément s'organise une recherche de références architecturales appropriées.

Une façon d'enrichir la culture de l'agence et de trouver une réponse par la confrontation d'idées. Le choix des matériaux, pour la structure comme pour la peau, en découle, lié à l'enveloppe financière allouée.

Enfin, le projet naît d'une approche sensible. Car s'il défend une logique rationaliste, Pierre-Louis Taillandier se passionne pour l'art – il est l'auteur d'une thèse sur le phénomène créatif. Désireuse de conserver un regard ouvert sur le monde, Taillandier Architectes Associés invite des artistes à intervenir dans le processus de conception. Ainsi intégrée à l'amont du projet, l'œuvre d'art exacerbe métaphoriquement l'architecture – transparence, lumière, intériorité, couleurs,...

À l'issue de cette analyse combinatoire, le projet, fort de sa cohérence globale, est dessiné dans le moindre détail.

Par la suite, le pôle Travaux assure la conduite des chantiers en étroite collaboration avec les équipes de conception, sous la direction d'un chef de projet.

Au sein de l'agence, chaque personne est considérée comme une ressource dont les compétences contribuent au bon fonctionnement de l'agence : traduction, écriture, bibliothèque, informatique...

Dans le cadre d'une dynamique constructive et positive, des consultants extérieurs viennent régulièrement épauler les équipes :

→ Joël Trebern de JHT Performance et Yves Félix Montagne *coachent* les cadres de l'agence TAA pour apporter des conseils pragmatiques et les faire progresser dans le management.

→ Dominique Boudet, critique d'architecture, intervient chaque mois dans le cadre d'une journée d'échanges pour nourrir les projets de l'agence et présenter des réalisations qui ont retenu son attention.

Taillandier Architectes Associés compte une quarantaine de salariés ainsi que deux filiales, l'une à Bordeaux avec comme associés : Foued Hammami, Emmanuel Peyrot des Gachons et Mohamed Mezilet, l'autre au Chili avec Dino Bozzi. Pour garder la maîtrise de toutes les phases du projet, l'agence est structurée en quatre pôles qui fonctionnent en synergie :

- ADMINISTRATION
- ARCHITECTURE
- URBANISME
- TRAVAUX

Consciente des enjeux du passage au BIM, l'agence a choisi d'anticiper ce qu'elle considère comme une évolution majeure du métier d'architecte.

Formées sur Revit depuis 2012, nos équipes dessinent l'intégralité des projets sous le logiciel Revit BIM dès 2013. Aujourd'hui, l'agence est équipée d'une vingtaine de licences Revit Architecture et de quatre Building Design Suite Premium. Cet investissement nous permet de répondre à tout type de programme, à toutes les phases, en exploitant une maquette numérique évolutive, permettant une coordination optimale des données de chaque projet, de la conception à la construction.

Notre organisation interne se structure autour d'un BIM Manager, d'un référent BIM et de BIM leaders afin d'assurer une qualité tout au long du processus BIM. Nos architectes sont ainsi formés et accompagnés au quotidien.

Aujourd'hui, plusieurs de nos projets sont développés en démarche BIM en partenariat avec des bureaux d'études et/ou des maîtrises d'ouvrages. Ces pratiques collaboratives nous permettent d'enrichir constamment notre savoir-faire et de suivre les évolutions les plus récentes en matière de modélisation des données du bâtiment.

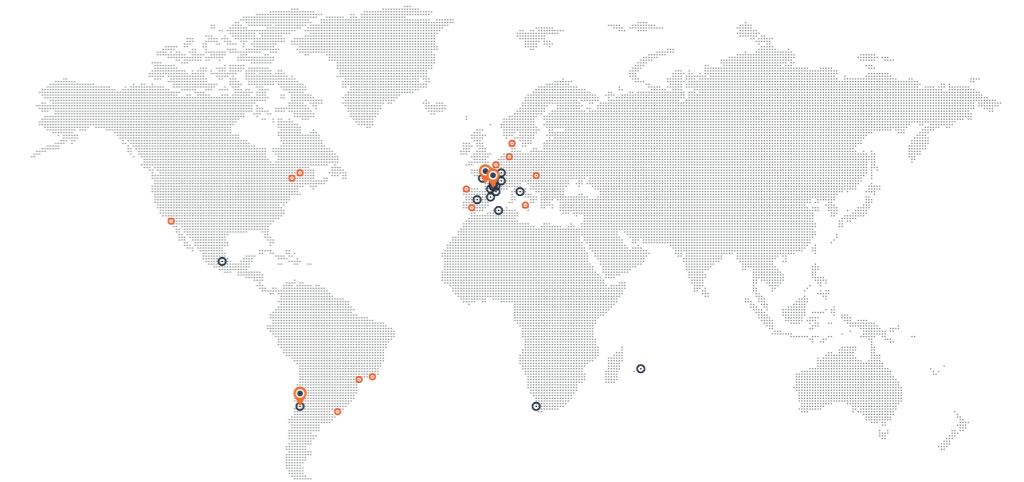


Une équipe
multiculturelle :

● nationalité,
origines

● expériences
à l'étranger

📍 agence
TAILLANDIER
ARCHITECTES
ASSOCIÉS



L'ÉQUIPE FRANCE

Bordeaux | Toulouse

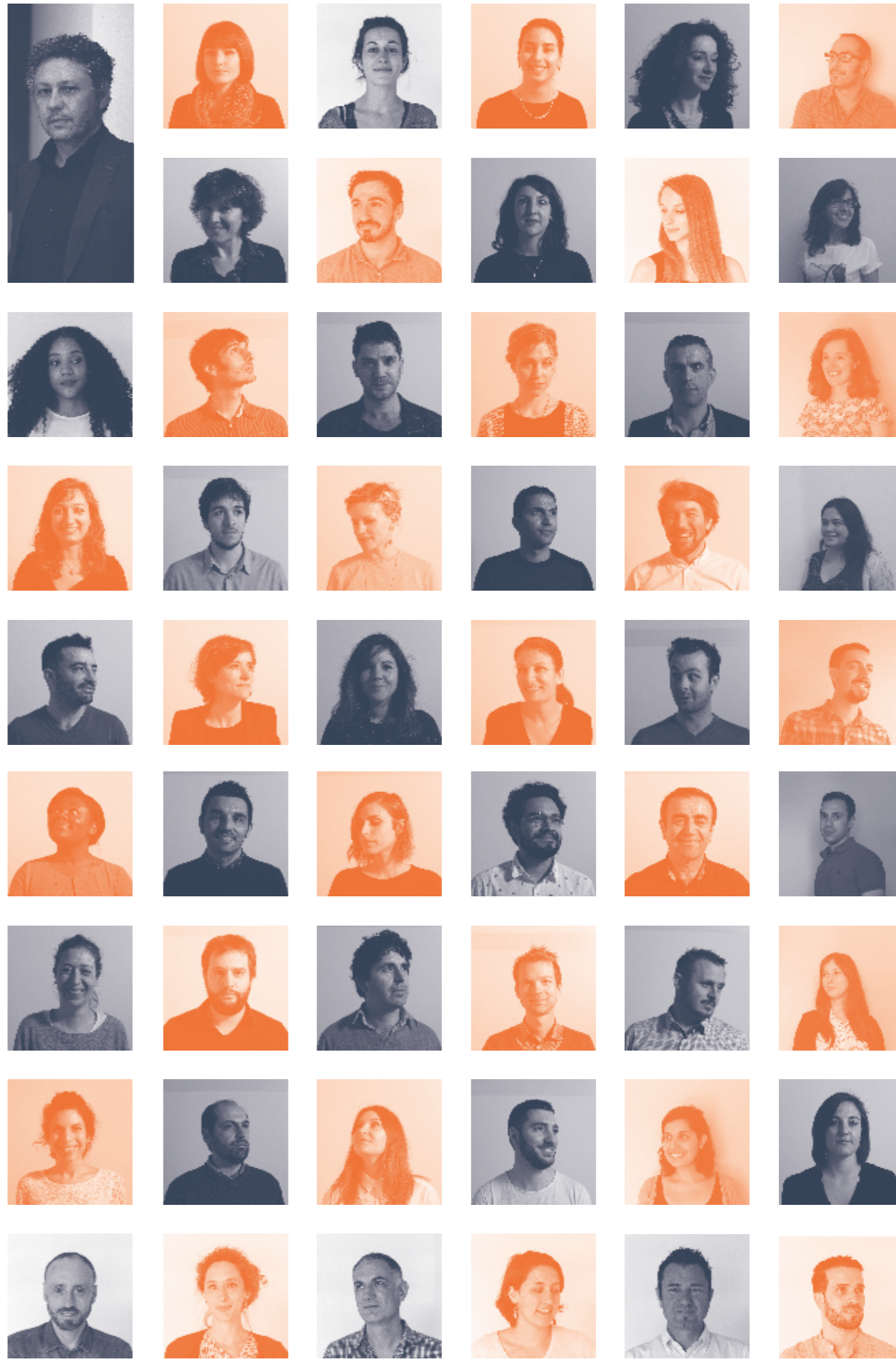
- Pierre-Louis Taillandier
- Lucie Adde
- Julie Allain
- Emmanuelle Bataille
- Cécile Bellanger
- Dominika Bober
- Perrine Bougreau
- Thomas Cecconi
- Davy Chantalo
- Yann Chereau
- Laurie Corrocher
- Delphine Courroye
- Daniel Da Cunha
- Cécile Delmas
- David Février
- William Florenza
- Nicolas Grando
- Aurélie Guinel
- Julie Lesieur Guyot
- Foued Hammami
- Julien Hosansky
- Caroline Kimmes
- Romain Lacroix
- Pauline Lanier
- Charlotte Lebon

- Astrid Leglaive
- Stéphanie Loche
- Jérémie Manero
- Mireille Makonga
- Yari Marongiu
- Camille Martin
- Jorge Torres Martinez
- Mohamed Mezilet
- Solène Michel
- Gilles Monlong
- Anthony Morinière
- Laurent Neveu
- Ghani Outemzabet
- Mathieu Perrinet
- Emmanuel Peyrot des Gachons
- Jean Pinsson
- Julie Pires
- Francisco Prado
- Martyna Ptak
- Pauline Renay
- Marina Sabathier
- Damien Sormonte
- Marinell Van Wyk

L'ÉQUIPE CHILI

Santiago

- Dino Bozzi
- Katherinne Glucevic
- Fannie Fajolles
- Verónica Illanes
- Filip Jovic
- Joaquín Parra
- Fabiola Solari
- Fernanda Vargas



CAISSE D'ÉPARGNE MIDI-PYRÉNÉES

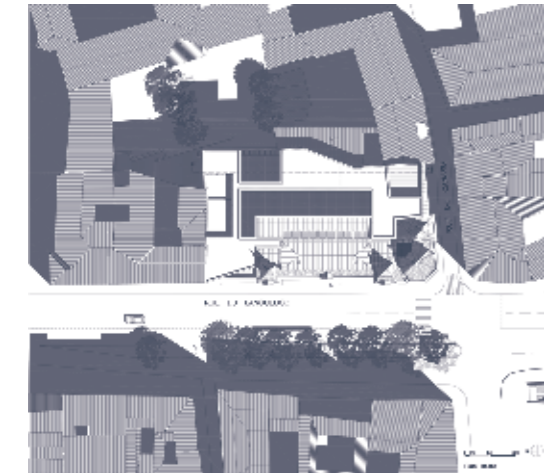
Toulouse → 2013

—
Projet sélectionné aux ADC Awards 2014

Projet HQE, secteur ABF

Programme

Réhabilitation et extension du siège historique de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées, bureaux, agence bancaire et espace d'exposition



Maîtrise d'ouvrage

Caisse d'Épargne

Maîtrise d'œuvre

Taillandier Architectes Associés
Chef de projet: Dino Bozzi
Économie: M. Mezilet TAA
BET: Grontmij Befs / Sigma Acoustique / Soconer
Entreprises: GBMP-Gallego / Artel
Plasticien: Gérard Tiné

Surface

5500 m²

Coût

11M€

Calendrier

Livraison en 2013

Le projet a pour ambition de réhabiliter le siège historique de la Caisse d'Épargne, d'offrir à ses utilisateurs un espace de travail à la hauteur de son statut, et d'affirmer sa modernité dans le respect et la continuité de son histoire. L'édifice est un ouvrage haussmannien du début du XX^e siècle (1905 – Joseph Gilet architecte) à l'architecture exceptionnelle de par son ornementation et les matériaux utilisés, la pierre blanche pour la façade principale, le zinc et l'ardoise pour la toiture.

Tout au long du XX^e siècle, plusieurs interventions successives ont fait perdre à l'ouvrage une certaine cohérence dans son fonctionnement et son écriture architecturale.

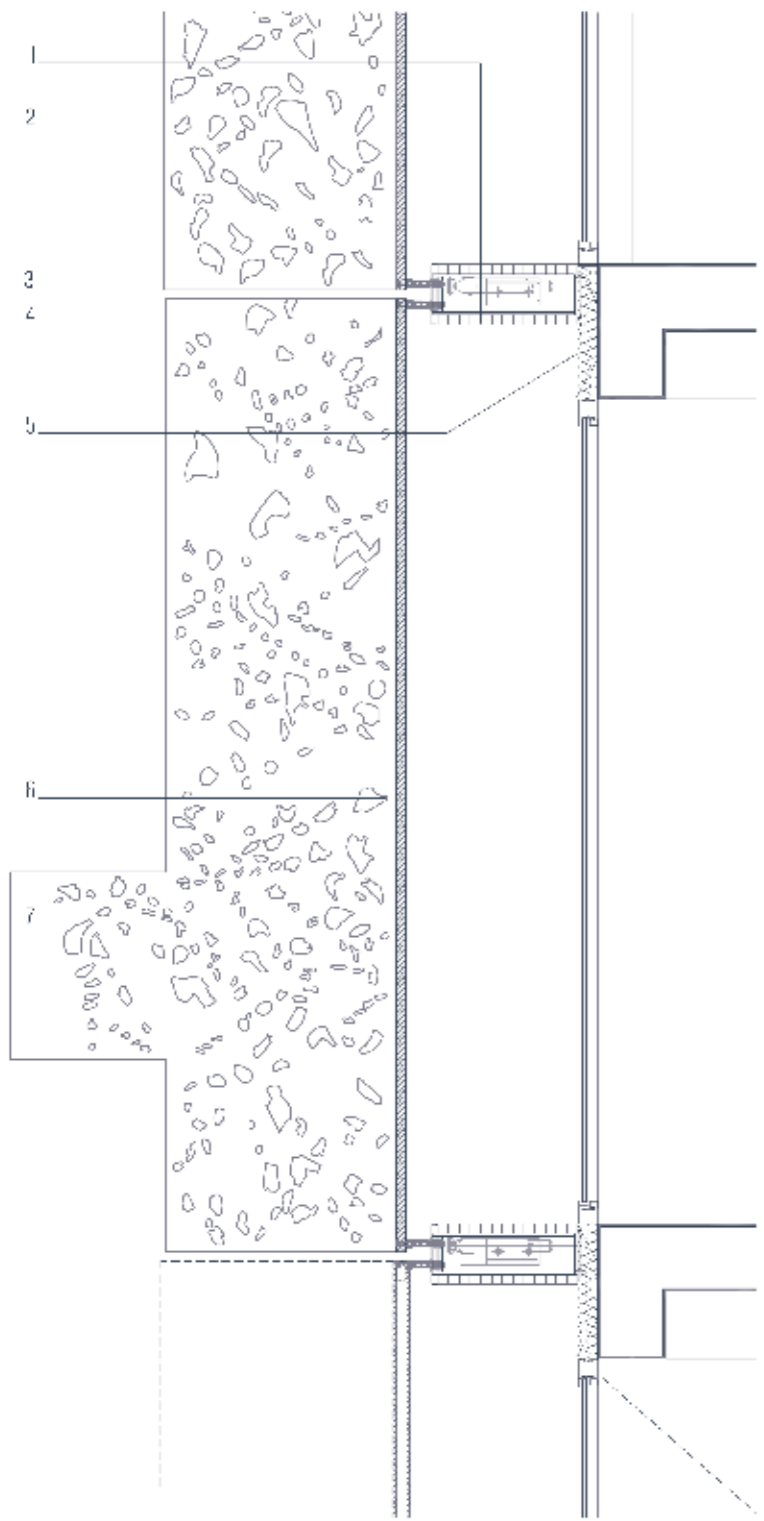
De par sa situation, son programme et sa qualité de finition, cet édifice se devait de redevenir un bâtiment incontournable du centre-ville toulousain.

Les principaux enjeux du projet étaient de :

- retrouver une mise en valeur de la façade haussmannienne,
- perpétuer le fonctionnement interne du bâtiment historique en s'appuyant sur la circulation originelle.

La démarche a consisté à travailler sur la dualité des traitements sur rue et sur cour. Côté rue, l'extension s'exprime par la présence du matériau noble et pérenne qu'est l'inox. Le choix de la finition s'est porté sur un aspect mat proche de la teinte du zinc présent sur le dôme et les clochetons. Côté cour, le prolongement des circulations s'articule autour de deux patios favorisant ainsi une intériorité propice au travail et aux échappés visuelles. Cet écrin de verre et de métal d'inox brillant contraste avec les façades sur rue.









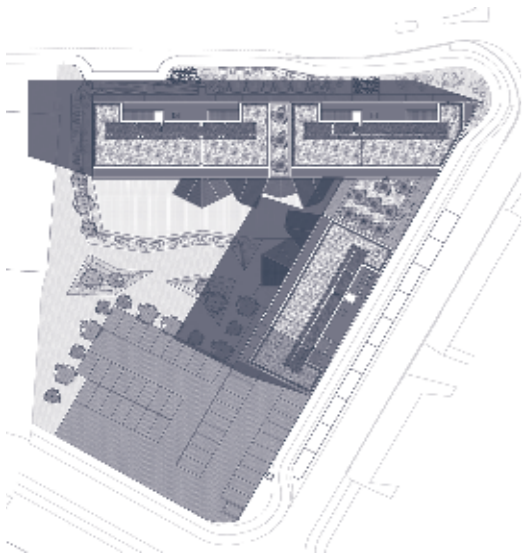
RÉSIDENCE DE LOGEMENTS ET PÔLE PETITE ENFANCE

Passage d'Agen → 2014

Projet sélectionné pour le prix CAUE 47 2015

Programme

Réalisation d'une résidence de 32 logements
locatifs sociaux, d'une crèche de 45 berceaux
et d'une halte-garderie



Maîtrise d'ouvrage

Ciliopée Habitat

Maîtrise d'œuvre

Taillandier Architectes Associés
Chef de projet: Marianne Claveau
Économie: M. Mezilet TAA
BET: OTCE Aquitaine

Surface

3337 m²

Coût

5,8M€

Calendrier

Livraison en 2014

Le projet naît de la nécessité pour la commune du Passage d'Agen de regrouper ses activités relevant de la petite enfance, soit la halte-garderie municipale, la crèche et le Relais Assistantes Maternelles (RAM), en un seul site: le Pôle Petite Enfance (PPE) fondé sur la notion de multi accueils. Dans le cadre de l'opération Cœur de ville, le PPE est un des équipements publics destiné à structurer ce nouveau quartier. Ce programme est associé à 32 logements locatifs sociaux qui s'installent au-dessus du PPE en trois volumes distincts.

Le bâtiment s'implante le long de l'avenue de Verdun, un axe très passant dont les nuisances inhérentes au trafic routier soutenu ont été prises en compte dès les prémices du projet. L'implantation du projet sur les avenues et sa volumétrie permettent de créer un cœur d'îlot préservé du bruit de la circulation, orienté au sud, sur lequel s'ouvrent les espaces de vie du PPE et les loggias des logements. Cet espace accueille l'aire de jeu des enfants, en sol souple, et un espace arboré généreux, jouant un rôle majeur dans la prise en compte des aléas d'inondation de la Garonne.

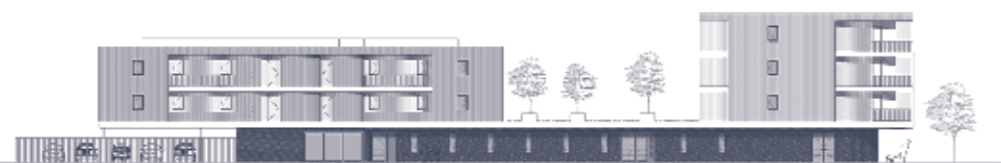
Pour plus de flexibilité d'usage, les espaces de vie, largement ouverts sur l'aire de jeu, sont distingués entre eux par des cloisons amovibles.

Les trois volumes des logements, séparés par des toitures végétalisées, sont organisés selon le même principe: quatre appartements traversants par palier sont desservis par une coursive côté rue et bénéficient de loggias filantes sur le cœur d'îlot. Des blocs de rangements extérieurs servent de séparation entre loggias. Les coursives sont mises à distance des fenêtres des logements par une jardinière au premier étage, remplacée par des vides aux étages supérieurs.

Les deux fonctions présentes au sein du projet sont révélées par les façades: finition en béton lasuré et menuiseries en aluminium au rez-de-chaussée, en contraste avec les étages de logements revêtus de bardage bois vertical. Dans les coursives, le bardage se transforme en paroi ajourée de manière à préserver l'intimité tout en laissant passer la lumière naturelle et les vues. Le projet conserve ainsi une volumétrie lisible et cohérente, adaptée à son rôle urbain dans ce quartier en mutation.







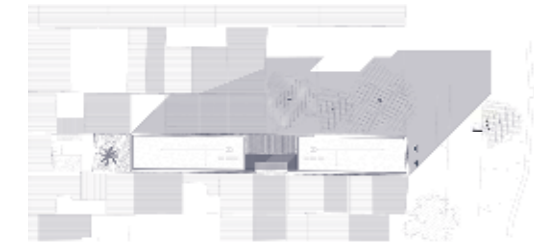
RÉSIDENCE YAOITCHA

Toulouse → 2015

Projet sélectionné aux ADC Awards 2016
(catégorie Petit Collectif)

Secteur ABF

Programme
Réalisation d'une résidence de six logements



Maîtrise d'ouvrage
M. Antoine Vidjanagni

Maîtrise d'œuvre
Taillandier Architectes Associés
Chef de projet: Sabrina Pissot
Économie: M. Mezilet TAA
BET: Sih sud-ouest
Entreprises: Gallego / Artel

Surface
560 m²

Coût
1,4M€

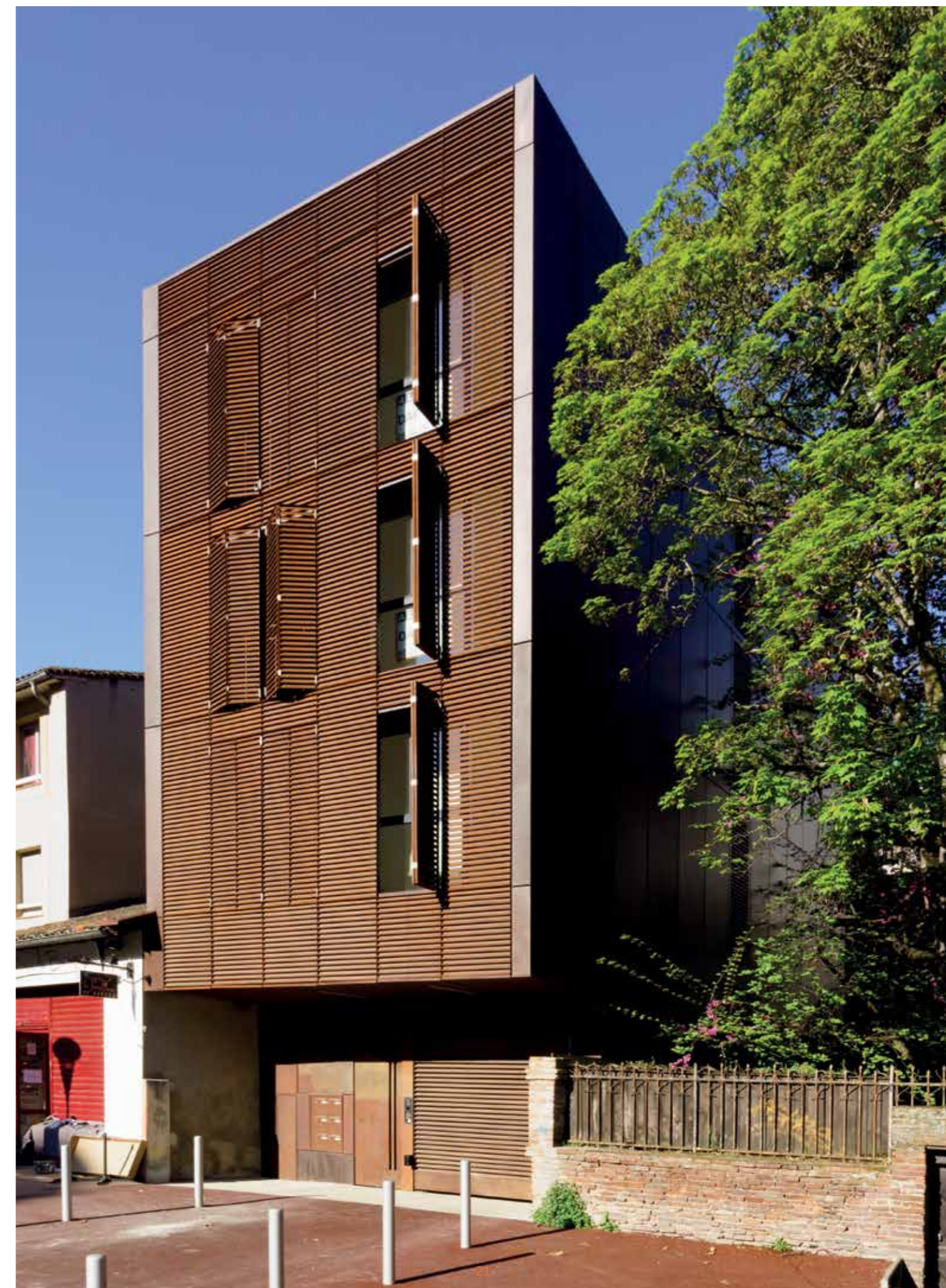
Calendrier
Livraison en 2015

Le projet propose six logements dans le cœur historique de la ville de Toulouse. Deux éléments éclairent les particularités du site: le découpage parcellaire du quartier, réalisé en lanières à l'époque des jardins potagers, et l'assèchement de la Garonnette, ancien bras de la Garonne, en 1954. Le terrain du projet est donc long et étroit et se situe dans une zone où la hauteur de submersion est de 4 mètres.

Dans ce quartier, le tissu urbain est hétérogène: entrepôts, habitations individuelles, habitations collectives aux hauteurs variables et esthétiques diverses. Le projet s'imprègne des contraintes urbaines environnantes tout en mettant en valeur les qualités présentes sur le site: arbre remarquable sur sa limite nord, parcours le long du filet d'eau sur l'avenue de la Garonnette et végétation des jardins de l'Hôtel de Clary en face de la parcelle. Le projet est composé de deux volumes successifs implantés dans la longueur de celle-ci, regroupant chacun trois logements traversants. Tous les appartements bénéficient d'une terrasse sur la cour intérieure, les appartements sur rue possèdent un deuxième espace extérieur sur l'avenue de la Garonnette, offrant une vue plus dégagée.

La façade sur rue déroule une peau métallique entièrement en acier corten, composée de persiennes aux étages puis de tôles pleines dans le retrait du rez-de-chaussée. Cet habillage permet d'intégrer les luminaires extérieurs en plafond ainsi que les boîtes aux lettres et les éléments techniques à côté des portails d'accès piéton et véhicules, également en corten.

L'utilisation d'une même matérialité pour l'ensemble du projet a été recherchée afin de souligner dans le contexte environnant hétérogène, une lisibilité claire et cohérente de la construction. La déclinaison autour de l'acier corten s'appuie sur le potentiel de ce matériau, utilisé à la fois en bardage ou en plafond, ajouré ou en tôle pleine, pour les portes, les volets et les brise-vues. La reprise de la teinte sur les mitoyens permet de conserver l'unité souhaitée.





PLACE FRÉDÉRIC BOMBAIL

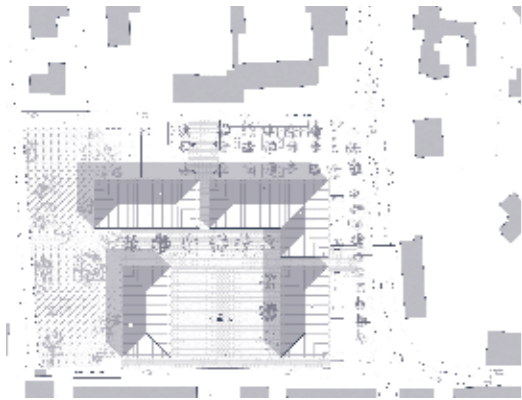
Plaisance-du-Touch → 2014

2^{ème} prix habitat du Palmarès Architendance 2014

Secteur ABF

Programme

Aménagement du centre-ville, place Bombail, commerces, logements et maison médicale, Prix de l'habitat Architendance 2014



Maîtrise d'ouvrage

VIAE Participations

Maîtrise d'œuvre

Chef de projet: Aurélie Guinet
Taillandier Architectes Associés
Économie: M. Mezilet TAA
BET: Egis / Ingérop
Entreprises: Gallego / Guintoli
AMO: PLH Conseil

Surface

6 900 m²

Coût

8,5M€

Calendrier

Livraison en 2014

Dans la commune de Plaisance-du-Touch, la place Bombail, réunissant autour d'un jardin public la poste et la salle des fêtes, est depuis longtemps un lieu de vie et de rencontre aux fonctions diverses. À l'échelle de la ville, le projet s'inscrit dans une diagonale urbaine (dite Diagonale de vie) qui relie le pôle culturel (centre Monestié), civique (la mairie) et spirituel (l'église), et y ajoute la dynamique d'un pôle commercial et de service. En effet, la nouvelle place Bombail permet d'accueillir des commerces, leurs terrasses, un marché de plein vent et toutes sortes d'événements de plein air. Elle est définie par quatre bâtiments, comptant au total 12 commerces, 46 logements et une maison médicale pouvant accueillir 13 praticiens.

La place, principalement minérale, s'installe le long de la rue du Prat-Dessus. Ses trois autres côtés sont délimités par les bâtiments. Leurs implantations permettent de mettre la place à l'écart des rues passantes et des stationnements tout en conservant des liens piétons essentiels. À l'ouest, la place s'ouvre vers le nouveau parc, grâce à des alignements de platanes. Ces arbres remarquables, tout en protégeant les façades les plus exposées des bâtiments, permettent à la place d'affirmer son caractère villageois en reprenant l'image des places traditionnelles du sud-ouest de la France. Un ensemble de dalles incorporant des jets d'eau accompagne la présence végétale, source de fraîcheur. Le revêtement de la place est traité en granit. Son calepinage joue avec des pavés, lisses ou rugueux, qui permettent de dessiner au sol des bandes qui orientent le passant vers le parc.

Dans l'intention de suivre les lignes dictées par le document de Zone de Protection du Patrimoine Architectural et la charte architecturale du concours, le projet réinterprète des éléments typiques de l'architecture vernaculaire. Des couverts généreux, encadrant la place et se retournant vers la rue des Écoles accompagnent les commerces de proximité installés au rez-de-chaussée. Ces larges espaces abrités permettent d'installer des tables de café ou des étals de fruits et légumes tout en conservant une déambulation piétonne agréable. Les locaux proposés sont en majorité traversants afin de révéler une continuité visuelle entre la place et le contexte urbain. Cet ensemble, constituant le socle du projet, est traité en béton brut. En réponse aux gabarits des constructions de la bastide, les bâtiments adoptent une volumétrie stricte, épurée et une hauteur de trois niveaux.





Au sein de l'un des bâtiments, la maison médicale occupe partiellement le premier et le deuxième étage. Les logements s'organisent autour d'une circulation centrale et disposent tous d'une loggia intégrée dans la volumétrie du bâtiment. En façade, un parement brique à joints droits intégré dans une structure métallique fait référence à l'assemblage traditionnel du Moyen-Âge avec son colombage en bois et son remplissage en brique crue. Cette structure permet notamment de réinterpréter des éléments formels classiques tels les marcapiani et les pilastres encastés, au moyen de profils métalliques verticaux et horizontaux. L'ensemble des façades est calepiné suivant un rythme rigoureux qui reprend celui des piliers et des arcades.

Ce dispositif permet d'intégrer les loggias grâce à une alternance entre les fenêtres, les éléments de briques pleines, les brise-soleil en terre cuite et des garde-corps métalliques. Les autres fenêtres sont protégées du soleil par des persiennes métalliques intégrées au dispositif de façade. Afin de révéler l'intériorité de la place, la brique est utilisée en deux teintes différentes: une teinte de brique de terre crue pour les façades extérieures, et une teinte de brique de terre cuite, pour les façades encadrant la place.





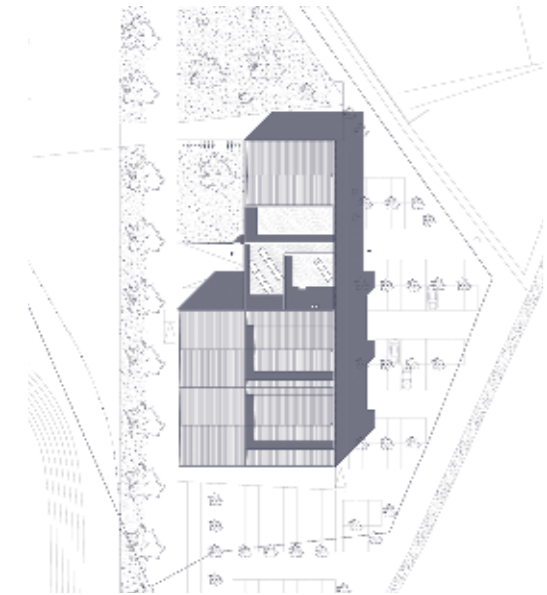
COMPLEXE SPORTIF ANTOINE-MARCHI

Cugnaux → 2009

Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011

Programme

Construction d'un équipement sportif accueillant une salle de boxe, une salle pour la Lyonnaise et la pétanque ainsi qu'un espace commun



Maîtrise d'ouvrage

Ville de Cugnaux

Maîtrise d'œuvre

Taillandier Architectes Associés
BET : BETCE / IDE Environnement

Surface

1487 m²

Coût

1,6M€

Calendrier

Livraison en 2009

Situé à proximité du stade et de terrains de tennis, le projet propose la construction d'un équipement sportif accueillant trois activités : la boxe, la pétanque et la Lyonnaise. Le complexe s'implante le long de l'axe cycliste et piétonnier du site et offre des aires de jeux extérieures pour la pétanque et la Lyonnaise. Les espaces verts autour du bâtiment et le long de la voie intègrent un bassin de rétention des eaux pluviales.

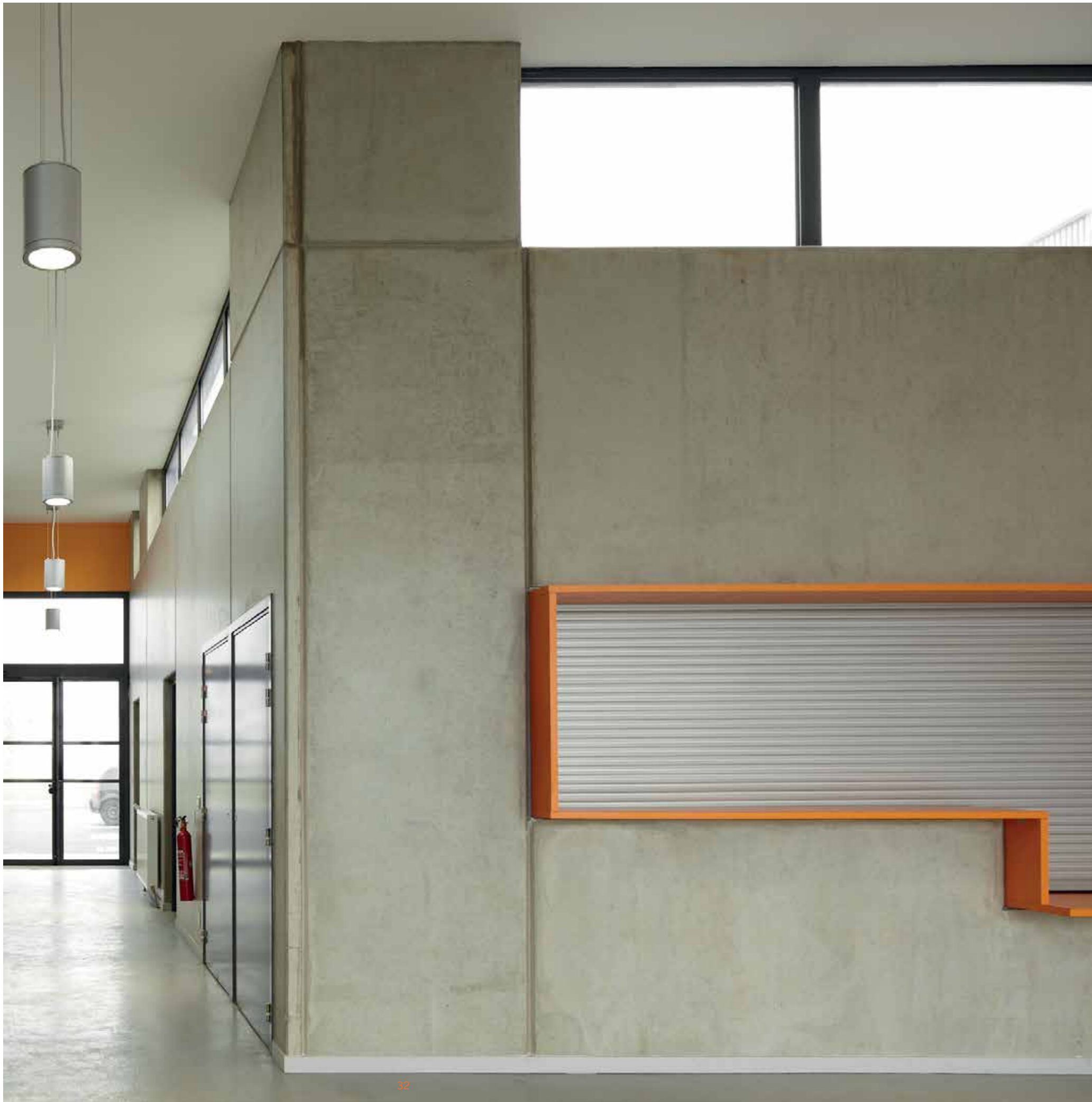
Les trois activités indépendantes partagent néanmoins des locaux communs tels que l'entrée, l'espace de convivialité, les sanitaires, les vestiaires et les locaux techniques. Ces lieux sont au centre du projet et les zones d'activités s'articulent autour : depuis l'entrée principale, la section boxe se développe au nord-ouest et les aires de jeux pétanque et Lyonnaise au sud-est. La section boxe se compose d'une salle principale et d'une salle de musculation, les deux pouvant fonctionner indépendamment l'une de l'autre.

Les locaux sont de plain-pied mais les hauteurs nécessaires pour chaque activité définissent différents volumes. Les services communs du programme se situent dans un volume bas, en béton, qui sert de base au projet. Un deuxième volume, plus haut, vient s'y accrocher, linéaire et parallèle à l'axe piéton, et accueille l'espace de boxe. Enfin, le troisième volume accueille la pétanque et la Lyonnaise qui demandent une hauteur plus importante. Il vient chercher le cheminement d'accès pour former le parvis et s'articule au volume précédent par un système de sheds qui conduisent la lumière naturelle jusqu'au cœur du bâtiment.

Ces trois volumes adoptent un langage architectural commun, une structure bois avec un bardage en mélèze non traité.

Les ouvertures sont essentiellement orientées au nord-ouest et au sud-est avec protections solaires, notamment la façade de la salle de boxe. Dotée d'éléments verticaux en bois, elle permet d'éviter tout risque d'éblouissement et de gêne pour les utilisateurs des aires de jeux.





COMPLEXE CULTUREL MONESTIÉ

Plaisance-du-Touch → 2013

Projet mentionné au Prix Architecture Midi-Pyrénées 2015 et sélectionné à la Biennale de Venise

Programme

Transformation et extension du complexe culturel Monestié



Maîtrise d'ouvrage

Ville de Plaisance-du-Touch

Maîtrise d'œuvre

PPA Mandataire /
Taillandier Architectes Associés
Chef de projet: Aurélie Guinel
BET: Ingérop / Sigma acoustique /
Didier Glibert / Bonnefrite

Surface

4586 m²

Coût

5,37 M€

Calendrier

Livraison en 2013

Le projet s'inscrit dans un territoire caractéristique des espaces périurbains.

Il se situe sur la commune de Plaisance-du-Touch dans l'Ouest toulousain, à une quinzaine de kilomètres du centre de la métropole.

La collectivité a l'ambition de créer une nouvelle centralité urbaine en complément du centre ancien.

La diversité des infrastructures existantes (cinéma, gymnase, point jeune) est élargie avec l'addition des nouvelles entités (salle de spectacle, salle des fêtes, locaux associatifs et café restaurant). Elle représente une opportunité d'intensification urbaine.

Le site est localisé à la sortie du centre ancien, en retrait de la route départementale, dans une zone diffuse et hétérogène rassemblant le bâtiment existant, un groupe scolaire, des résidences de promotions, des bâtiments d'activités (concessionnaires, entrepôts) et un parking. L'architecture exprime simplement la réalité des programmes, leur fonctionnement et la priorité donnée aux usages. L'utilisation des matériaux, réagissant au contexte et aux conditions atmosphériques, participe à l'intégration du projet. Le projet est simple et unitaire ; son expression plus complexe, le rend vivant, et lui confère une présence forte et singulière.

Prolongeant les espaces publics, cet ensemble urbain fonctionne comme une place de village. Véritable interface, il rend aussi possible l'extension des activités (attente, cinéma, vestibule, salle de spectacle, terrasse, bar, restaurant). Espace neutre et disposant d'un potentiel important d'appropriation par les usagers, il devient ainsi un espace « bonus ? », s'ajoutant au programme, adapté à l'organisation de multiples événements. Le projet est un lieu de vie intense qui s'adresse à des publics diversifiés. En mixant les centres d'intérêts, les activités et les temporalités, il favorise les rencontres et les échanges mais encourage aussi les découvertes.





La mixité programmatique offre l'opportunité de créer un « bâtiment-outil » performant, polyvalent et flexible. L'organisation générale, en valorisant les synergies entre les entités, tente de démultiplier les possibilités et les échelles d'utilisation. En effet, les salles positionnées en enfilade sont combinables et permettent de créer des sous-ensembles adaptés aux besoins des manifestations. La polyvalence, la flexibilité et la modularité ainsi que la mutualisation des espaces permettent à la commune de Plaisance-du-touch de disposer d'un outil souple, performant et économique.

Le projet tente d'être simple, efficace, lisible, ouvert, vivant et généreux et affirme la priorité donnée à la qualité des usages et des initiatives collectives. Le complexe culturel Monestié est un lieu contemporain qui illustre les nouvelles attentes ainsi que la vitalité et l'énergie de ce territoire périurbain.





ESPACE MONESTIE

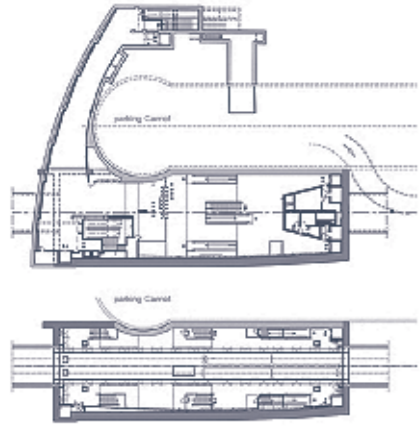


STATION DE MÉTRO FRANÇOIS-VERDIER

Toulouse → 2007

Programme

Réalisation de la station de métro François-Verdier, ligne B, seconde de la ligne par sa fréquentation



Le projet de la station de métro François-Verdier est régi par des contraintes spatiales très fortes : il s'insère entre les façades des immeubles du boulevard Carnot et un parking souterrain. À proximité immédiate du monument aux morts, cette station est dédiée à l'idée de résistance et de liberté.

La lumière, symbolisant cet espoir, est présente tout au long du parcours dans la station. Sur un mur vitré toute hauteur se déploie l'œuvre de Patrick Corillon, la métaphore du Mallandier, qui guide les usagers du métro de la salle des billets jusqu'aux quais. Des trémies offrent également des transparences et des vues sur la superposition des niveaux.

Le couloir aux deux murs courbes, amenant de l'autre côté des allées, a fait l'objet d'un traitement particulier. La paroi concave présente des redents afin d'arrêter le regard des passants sur les photographies d'arbres (prises sur des champs de batailles malheureusement célèbres) ; celle qui est convexe et lisse permet au voyageur de s'échapper rapidement vers la sortie.

Les matériaux respectent la charte de design du métro : faïences blanches au mur, granit gris au sol et faux plafond métallique...

Maîtrise d'ouvrage

SMATP

Maîtrise d'œuvre

Taillandier Architectes Associés /
JF Sirvain mandataire
Chef de projet : Benoit Maire
Plasticien : Patrick Corillon

Coût

12,7M€

Calendrier

Livraison en 2007

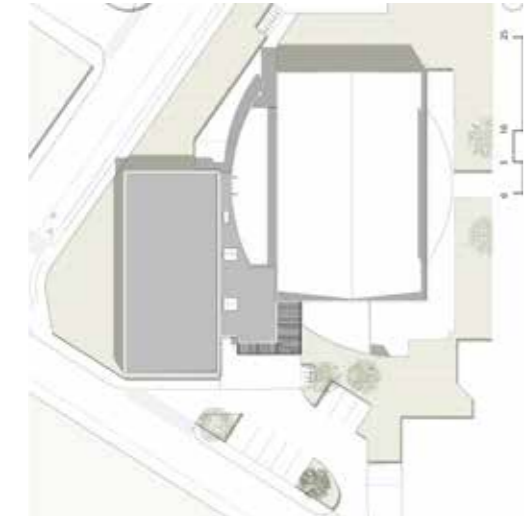




DOJO PIERRE-FRANÇOIS MAZEL

Labarthe-Sur-Lèze → 2014

Programme
Réalisation d'un dojo en extension de la Halle des Sports



Maîtrise d'ouvrage
Ville de Labarthe-Sur-Lèze

Maîtrise d'œuvre
Taillandier Architectes Associés
Chef de projet: Aurélie Guinel
BET : Technisphère

Surface
450 m²

Coût
750 000 €

Calendrier
Livraison en 2014

A Labarthe-sur-Lèze, le projet du dojo offre un nouvel espace dédié et adapté à la pratique des arts martiaux. Attenant à la halle des sports existante, il a pour vocation de repenser son fonctionnement, ses accès et de proposer des espaces communs aux différentes associations.

Située entre les quartiers résidentiels et le centre-ville, la halle des sports actuelle s'implante autour d'une place sur une très vaste parcelle partagée avec le centre culturel et une école. Elle se compose d'un volume principal comprenant le terrain multisports et d'un second volume plus bas et arrondi qui rassemble les espaces dédiés aux vestiaires, sanitaires et à l'entrée des usagers.

L'implantation du dojo répond à une forte volonté de recomposition de l'ensemble bâti, destinée à améliorer ses accès à travers une séquence d'entrée lisible. L'ensemble forme ainsi un seul et même équipement multi-activités. L'extension présente une volumétrie simple et lisible qui permet de requalifier la façade visible depuis la route de Plantaurel, principal accès à la commune depuis Toulouse.

L'espace du Dojo, vient se poser sans s'accoler à la Halle des sports existante. Sa trame structurelle très régulière est dictée par le rythme des tatamis qui couvrent le sol et reprise par les éléments de rangements qui tapissent les murs du dojo. Une façade-rideau en polycarbonate translucide permet de filtrer la lumière naturelle de façon homogène, créant ainsi un espace lisible et lumineux qui inspire la plénitude, en référence à la culture japonaise.





L'articulation avec la halle abrite les espaces associatifs, en reprenant la trame structurelle du dojo et mais en distinguant par une architecture métallique légère et dynamique, jouant sur les transparences et la modularité. Cet espace généreux qui épouse la courbe des vestiaires existants est conçu comme une rue ouverte entre les deux édifices. Il accueille une grande salle de réunion qui s'ouvre à la fois sur la circulation et sur l'extérieur, et se prolonge au sud par un parvis couvert, offrant aux associations un véritable lieu de rencontre et de convivialité. Une peau continue en bardage métallique ondulé permet de traiter l'enveloppe extérieure. Perforé à l'endroit des baies vitrées pour filtrer la lumière du sud, ce dispositif permet de percevoir un volume homogène depuis l'extérieur tout en bénéficiant d'une lumière et d'une vision agréables à l'intérieur.



Le projet du dojo s'inscrit dans le contexte urbain à la façon d'un objet singulier, matérialisé par un édifice rectangulaire entièrement conçu en bois de l'ossature jusqu'au bardage extérieur. Le bois, utilisé dans les constructions traditionnelle des dojos japonais, apporte calme et chaleur et permet un confort thermique et acoustique indispensable à cet espace de progression et de méditation. Il affirme sa modernité en proposant un langage architectural simple et sensible.

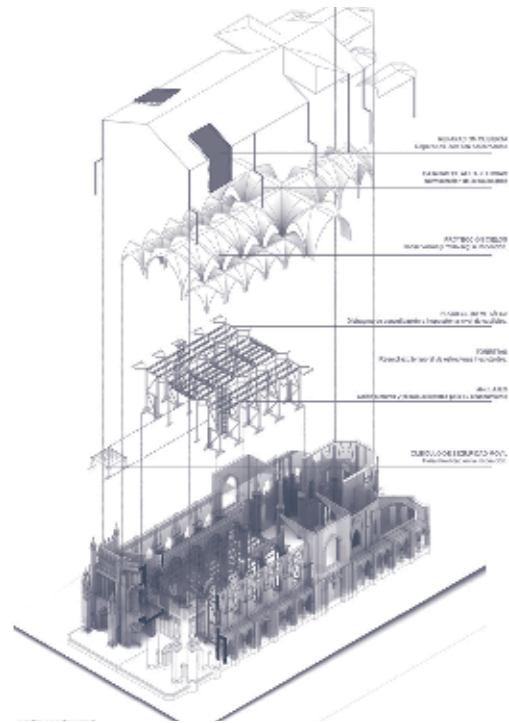




BASILIQUE DEL SALVADOR

Chili → en cours

Programme
Réhabilitation et restructuration
de la Basilique del Salvador



Maîtrise d'ouvrage
Archevêché de Santiago,
Ministerios de Obras publicas

Maîtrise d'œuvre
BTA Arquitectos

Surface
3117m²

Calendrier
Études en cours

La Basilique del Salvador trouve son origine à la suite de l'incendie de l'Eglise de la Compañía en 1863. Peu après, l'évêque Rafael Valentín Valdivieso commandera à l'architecte allemand Teodoro Burchard la construction du Temple de la Nueva Compañía. Le chantier débute en 1873.

Le projet, dont le gros œuvre se termine en 1892, est de style néo-gothique. Les trois nefs de hauteur équivalentes sont construites en maçonnerie massive de briques. Les murs, les colonnes, les nervures, les arcs et arcs-boutants sont composés de ce matériau sans renfort métallique. La toiture est en structure bois et la couverture en tuile d'argile.

Sa structure imposante ne la rend pas moins fragile: elle ne fut pas conçue pour résister aux séismes et fut très endommagée en 1906, 1985 et 2010.

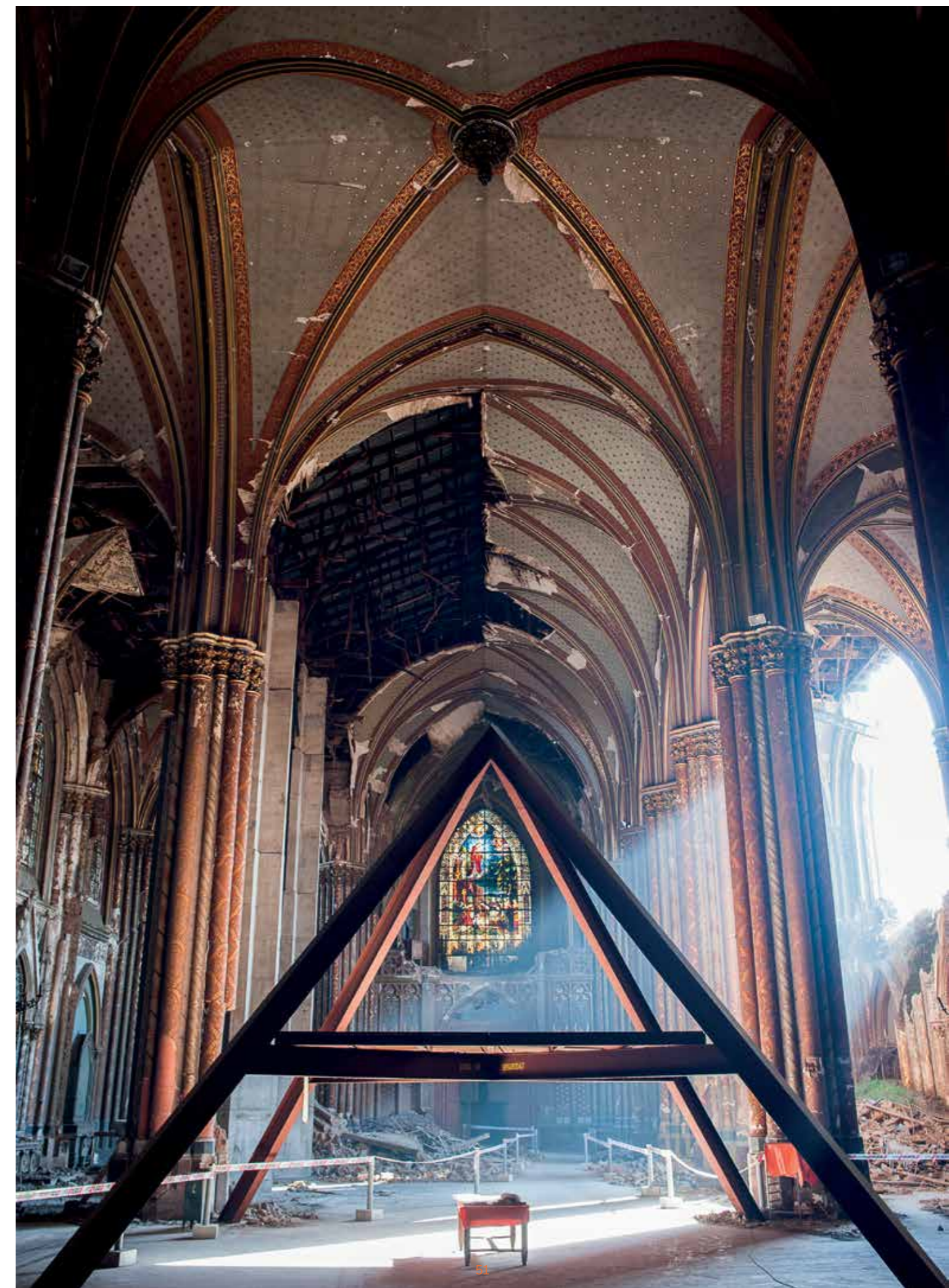
La basilique fut rénovée et renforcée sur sa façade nord par Josué Smith Solar dans les années 30. Les graves dommages causés par les tremblements de terre de 1985 et 2010 se constatent dans la partie médiane des nefs: effondrement de murs latéraux, disparition de trois colonnes et de près d'un tiers de la voûte.

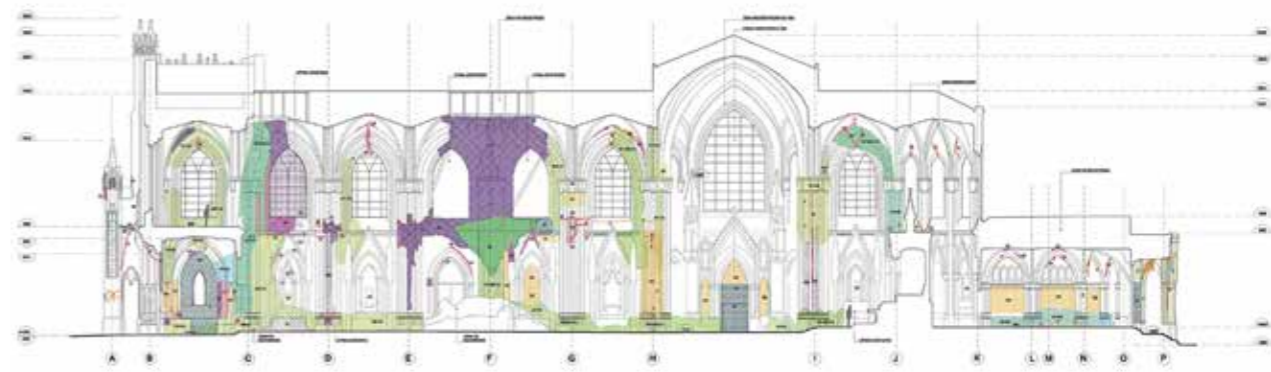
La détérioration s'étend à l'environnement urbain et comprend également les peintures décoratives de l'Italien Aristodemo Lattanzi et les vitraux de l'atelier Meyer de Munich.

Le plan directeur pour la restauration de la basilique, commandé par la Fondation Basilica del Savador et l'archevêché de Santiago est une feuille de route qui établit les objectifs et les lignes générales du processus menant à la réhabilitation de l'édifice. À cette fin, le plan englobe les actions, les études, les projets et les ouvrages à exécuter à long terme.

Une fois exécutées les étapes de diagnostic et de relevé critique, ainsi qu'un projet de renforcement partiel (dans le contexte d'une consultation pour le DA-MOP, Ministerio de Obras Publicas) et après avoir défini avec le commanditaire la destination et les usages futurs de la Basilique, un programme synthétique qui guidera les actions futures est déterminé:

- créer un espace pour le nouveau sanctuaire de La Misericordia Divina
- restituer l'identité originale en reconstruisant avec les matériaux d'origines dans la mesure du possible
- lesdites mesures seront données par la disponibilité des savoir-faire, des matériaux, de la structure et des ressources.
- introduire l'art d'aujourd'hui dans la Basilique en dialogue avec le passé.





Devant l'impossibilité de supporter de nouveaux séismes, la solution choisie est d'incorporer un système parasismique, une alternative peu commune d'intervention dans un bâtiment patrimonial.

La traditionnelle structure superposée à l'édifice ancien devient une sous-structure que l'on excave sous le bâtiment. Au lieu de renforcer la construction pour améliorer sa résistance aux efforts sismiques, cette sous-structure permet de diminuer ces efforts au minimum avec deux conséquences fondamentales :

→ la possibilité de restituer, avec le minimum de renforts, la structure en maçonnerie manquante

dans la même logique que lorsqu'elle fut conçue originellement. Cela permet également la restauration des œuvres d'art présentes dans le temple et l'introduction d'art contemporain.
 → le niveau sous la basilique, nécessaire pour le fonctionnement du système parasismique, génère une crypte qui accueillera les locaux annexes au nouveau sanctuaire.

Le plan directeur propose ainsi une nouvelle relation à l'espace public autour de l'édifice au moyen d'un atrium situé face à la basilique, sur la grande place du Temple et du quartier. Un second atrium, enterré après l'abside, donne accès aux nouvelles dépendances.



PARC DES EXPOSITIONS

Toulouse → en cours

Projet Breeam et HQE

Programme
Réalisation du nouveau parc des expositions de Toulouse



Maîtrise d'ouvrage
Europolia

Maîtrise d'œuvre
OMA / Taillandier Architectes Associés / PPA
Chef de projet: Emmanuel Peyrot des Gâchons
Économie: DAL
BET: Ingérop / Ducks Sceno / Soconer / DHV / 8'18" / Abilis Ergonomie

Surface
120 000 m²

Coût
106 M€

Calendrier
Préparation du chantier en cours

La Communauté urbaine Toulouse Métropole a opté pour la réalisation d'un nouveau parc des expositions de plus de 120 000 m², dont un centre de convention pouvant accueillir 3 500 personnes, aux abords de l'aéroport. Ce projet d'envergure européenne nécessite un aménagement général du site et de ses infrastructures.

Fondamentalement différent de la typologie d'un parc des expositions « classique », le projet répond à des enjeux a priori incompatibles: une économie du plaisir, de la découverte et une urbanisation vertueuse.

L'organisation du parc des expositions est simple, compacte et cohérente. Elle s'inscrit dans une bande active partagée en trois travées programmatiques parallèles:

- au nord, la travée des expositions avec l'ensemble des halls modulables,
- au sud, la travée des conventions et ses salles dédiées. Dans un esprit d'efficacité, le rez-de-chaussée peut entièrement laisser place à la surface d'exposition.
- enfin, au centre, la travée d'accueil prolonge directement le parvis d'accès, surmonté d'un système de parking-silo linéaire.

Cette travée organise à la fois horizontalement et verticalement l'accès, l'accueil et la déambulation du public dans le parc des expositions.

Au niveau territorial, cette bande active se pose comme une intervention stratégique forte. Elle pose une limite entre urbanisation et espaces agricoles afin de guider le développement de l'agglomération toulousaine.

Il ne s'agit pas de fixer des formes urbaines, mais de promouvoir dans cette bande l'interaction entre développement et aménagement.





VAL TOLOSA

Plaisance-du-Touch → en cours

Programme
Construction d'un centre
commercial et de loisirs



Maîtrise d'ouvrage
Unibail Rodamco

Maîtrise d'œuvre
Taillandier Architectes Associés
Paysagiste: Agence Laverne
BET: BEG
AMO: PLH Conseil

Surface
110 000 m²

Coût
118 M€

Calendrier
ACT en cours

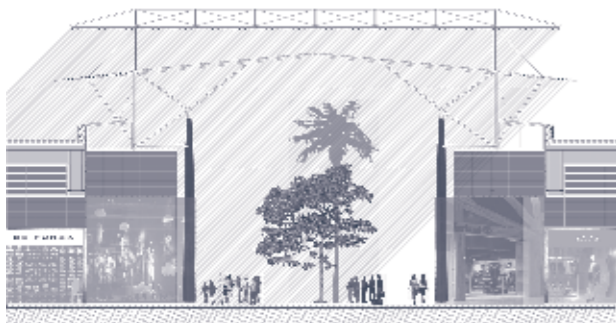
Le projet de centre de commerces et de loisirs Val Tolosa se situe à Plaisance-du-Touch, sur le plateau de la Menude, au cœur d'un site de 36 ha compris dans les 56 ha de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) des Portes de Gascogne. Cette ZAC, créée en mars 2005, a pour objet l'aménagement d'une zone d'activités mêlant des activités commerciales, tertiaires et de loisirs. Cette mixité programmatique se retrouve dans le projet Val Tolosa afin de faire de cette destination un véritable lieu de vie. Le projet prévoit la création d'un vaste parc paysager (1340 arbres seront plantés) au cœur duquel le visiteur trouvera des activités, des restaurants mais aussi des loisirs de plein air ainsi que des espaces réservés à la vie associative et des équipements sociaux (crèche).

Val Tolosa est un projet innovant tant en matière de respect environnemental qu'en ce qui concerne les partis pris architecturaux et paysagers. Le caractère durable de l'ouvrage architectural a fait l'objet d'une attention particulière pendant tout le temps de la conception: l'utilisation de matériaux locaux, l'intégration de dispositifs d'économie d'énergie et l'exigence de préservation environnementale ont guidé les choix faits tant pour le bâtiment, que pour les aménagements extérieurs. C'est dans cette logique de préservation de l'environnement et d'économie d'énergie associée à la volonté de mettre à profit toutes les potentialités du site que le projet intègre la réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque de 12 mégawatts en toiture du centre et en ombrières sur les parkings.

Image de marque de l'opération et de l'ensemble du secteur, le paysage recomposé propose d'accueillir les opérations et les visiteurs comme dans un parc. Les plantations arborées et généreuses sont rassemblées au sein de vastes territoires de prairies en creux. Ceux-ci développent un projet d'assainissement alternatif de fossés qui alimentent un grand plan d'eau naturel.

Les espaces de transition entre l'intérieur et l'extérieur sont étroitement liés. Chaque élément propre au fonctionnement de cet équipement contribue au dialogue paysage / architecture: les aires de stationnements les jardins en creux les parvis ne sont qu'une extension du projet, tout comme l'espace intérieur du projet est la continuité du paysage.





L'architecture du projet Val Tolosa prolonge les grandes orientations dessinées par le parc urbain. Elle est composée de volumes géométriques simples utilisant une palette restreinte de matériaux, qui s'articulent autour de trois grands maîls « La grande serre », « le lodge » et « le marché », conçus comme des rues ouvertes, prolongent la promenade à l'intérieur du centre.

De très larges et hautes verrières ponctuent le parcours dans ces rues et permet aux chandls de toujours garder un rapport au paysage y compris dans les espaces clos et protégés du centre commercial. La conception architecturale de Val Tolosa répond aux besoins de flexibilité des espaces de vente et d'intégration des identités commerciales: grands volumes libres, larges hauteurs intérieures, vitrines modulables.

Le galet de Garonne est utilisé sous forme de gabions et de berlinoises, en muret comme élément du paysage ou en façade. Le béton est présent en façade et auvent. Le bois occupe également une large place à toutes les échelles du projet. La terre cuite emblématique du pays est intégrée à l'architecture de façon contemporaine, en bardeaux ou mulots, comme vêtire de façade ou en brise-soleil.



RÉSIDENCE ALEGRIA

Blagnac → 2014

Programme
Réalisation d'une résidence de 39 logements



Maîtrise d'ouvrage
Acantys

Maîtrise d'œuvre
Taillandier Architectes Associés
Chef de projet: Foued Hammami
BET: OCD Groupe

Surface
2470 m²

Coût
2,6M€

Calendrier
Livraison en 2014

Situé à Blagnac, dans la périphérie toulousaine, le terrain du projet est bordé par des voies publiques sur ses quatre côtés et présente une déclivité de près de trois mètres entre la route de Grenade, en partie haute, et la rue du Château d'Eau, en partie basse. La parcelle se situe au croisement de deux axes majeurs historiques : la route de Grenade qui traverse toute la ville du nord au sud, et l'avenue Servanty qui assure une jonction transversale vers la Garonne. Le tracé historique de la Route de Grenade se trouve aujourd'hui renforcé par la mise en service du tramway et les nouvelles orientations d'aménagement.

Composé de 39 logements et de deux locaux commerciaux, le projet s'insère dans un environnement bâti éclectique : maisons de ville à un étage, pavillons de plain-pied et logements collectifs. Au sud, rue de l'Escale, le bâtiment s'inscrit dans un gabarit de maison de ville à un étage, en réponse au bâti existant. A l'ouest et au nord, au droit des grands axes que constituent la route de Grenade et la rue Lucien-Servanty, le bâti, dense et compact, se déploie sur quatre niveaux. A l'est, la dénivellation du terrain permet de traiter le soubassement et de proposer deux logements au rez-de-jardin.

Les appartements sont desservis par une circulation centrale. Les loggias, regroupées parfois deux par deux, s'orientent différemment d'un étage à l'autre. Cette variété de configuration transparait dans un jeu de plein et de vide, accentué par le traitement des matériaux. Ce jeu volumétrique, caractéristique du projet, est rendu possible par une optimisation des typologies. Le projet est dessiné autour d'invariants (salle de bain identiques, largeur de séjour fixe, chambre type, etc...) qui constituent des dénominateurs communs à tous les logements. Cette démarche permet de proposer une grande variété d'appartements tout en restant dans une trame très rationnelle.

Pour protéger l'isolation extérieure, la structure en béton du bâtiment est intégralement vêtue de panneaux stratifiés compacts fixés sur une ossature métallique. Le calepinage vient animer la façade en lui donnant un rythme d'apparence aléatoire. Deux tonalités de gris sont mises en œuvre : gris moyen pour les deux volumes bas, gris plus soutenu pour le volume principal. L'effet de creux est renforcé par le traitement des loggias, entièrement habillées de blanc et équipées de garde-corps et de séparatifs en verre opalin.



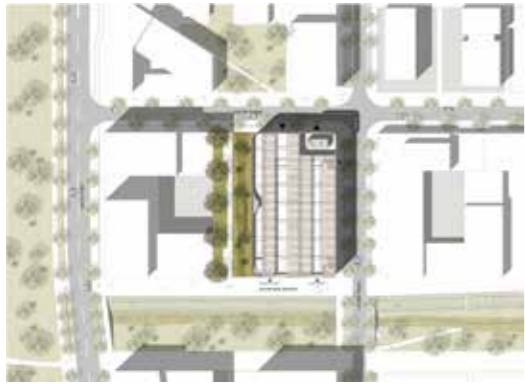


PARKING SILO

Toulouse → 2014

Programme

Réalisation d'un parking en superstructure de 450, intégrant une tour aéro-réfrigérante pour le réseau de refroidissement prévu au sein de la ZAC de la Cartoucherie.



Maîtrise d'ouvrage

Oppidea

Maîtrise d'œuvre

Bourdarios / Taillandier Architectes Associés / Carbonnet Architectes
Chef de projet: Foued Hammami
BET: Arcadis

Surface utile

13 600 M²

Coût

4,7 M€

Calendrier

Concours en 2014

Ce projet est issu d'un concours de parking silo de 450 places, intégrant une tour aéro-réfrigérante pour le réseau de refroidissement prévu au sein de la ZAC de la Cartoucherie.

La parcelle concernée se situe à l'angle de la rue des Tilleuls et de la rue des Ecoles par où s'effectue l'accès des véhicules. Au sud, une promenade jardinée est mise à profit pour les piétons et cyclistes. Le projet s'implante à la limite de ces trois axes et dégage une traversée piétonne aménagée et végétalisée sur la partie ouest, qui recueille les eaux de pluies de la construction.

L'idée forte du projet est de lire le bâtiment comme un parking urbain, s'intégrant harmonieusement dans un environnement de bureaux et de logements. La structure en béton s'articule comme un squelette élégant, enveloppé d'une peau d'aluminium naturel qui réfléchit son environnement, la couleur du ciel, les arbres et les bâtiments avoisinants. Le bâtiment se pose dans le quartier de la Cartoucherie comme un objet tranquille, qui ne veut pas heurter par sa couleur ou sa volumétrie. Ce parti pris architectural permet de l'identifier comme un équipement de service qui doit être pérenne.

La couleur apparaît à l'intérieur de chaque étage, contant un poème qui s'associe à une fleur, à un végétal par niveau. Associées à leurs thèmes, les couleurs deviennent des repères qui contribuent au confort des usagers. Des fenêtres sur la promenade jardinée, au sud, offrent des perspectives visuelles qui permettent de mettre en relation l'utilisateur avec son environnement extérieur et de se repérer dans la ville. Le système de lames à orientations variables permet de filtrer la lumière naturelle pendant la journée et de limiter l'impact des phares des véhicules à la nuit tombée. Le long des deux voies, il crée un effet cinétique qui enrichit la façade. La paroi de polycarbonate disposée sur la façade sur rue permet de diminuer l'impact sonore des véhicules circulant dans le parking tout en laissant passer la lumière naturelle. Le système de vêture se retourne en toiture pour former une pergola qui protège du soleil les véhicules en stationnement, constituant une cinquième façade protégeant les vues plongeantes des immeubles voisins.





PÔLE SCOLAIRE

Beauzelle → 2014

Programme
Concours pour la réalisation d'un ensemble Pôle petite enfance et groupe scolaire à Beauzelle.



Maîtrise d'ouvrage
Oppidea / Ville de Beauzelle

Maîtrise d'œuvre
Taillandier Architectes Associés / LGP Architectes
Chef de projet: Foued Hammami
BET: Oteis

Surface utile
4 600 M²

Coût
8,4 M€

Calendrier
Concours en 2014

Pour ce groupe scolaire, le programme du concours comporte une crèche, des classes maternelles et primaires, un relais d'assistantes maternelles, un restaurant scolaire, un ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) ainsi qu'un gymnase.

Le site prévu par la commune s'étire le long de la rue du Vignemale et possède une partie plus étroite à l'angle avec la rue de la République. Le parti pris audacieux du projet est de regrouper les composantes du programme sur la partie la plus large afin de libérer et rétrocéder une parcelle pouvant accueillir un autre usage à ce croisement.

L'entrée du groupe scolaire se positionne face au cheminement piéton menant au tramway le plus proche. Elle se connecte à l'intérieur avec un axe de circulation central, colonne vertébrale qui articule les différentes entités en alternance avec les espaces extérieurs (cours, patios...). Le gymnase conserve néanmoins un accès indépendant permettant son fonctionnement hors des heures d'ouvertures du groupe scolaire.

Pour davantage de fluidité, tous les espaces sont travaillés avec des angles arrondis. La matérialité choisie souligne ces formes : briques pour chacune des entités, reliées entre elles par une toiture en béton blanc, intégrant des espaces extérieurs couverts comme les préaux.

Le projet s'appuie ainsi sur trois concepts distincts et complémentaires : une implantation en peigne, une installation autour d'une dorsale de circulation, et une unification de l'ensemble par une nappe en toiture.





PARC DES CARRIERES DU SAN CRISTÓBAL

Chili → 2015

Programme

Parc, équipement sportif, bâtiments services.



Maîtrise d'ouvrage

Parque Metropolitano de Santiago

Maîtrise d'œuvre

Bozzi Taillandier Arquitectos / Chauriye Stäger Arquitectos
Paysagiste : Paulina Richter
BET : Geoinyecta / R&R Arquitectos / COBE Ingenieros

Surface utile

54 ha

Coût

XXXM€

Calendrier

Concours en juillet 2015

Préexistantes au parc métropolitain, les carrières correspondent à des formations volcaniques stratifiées âgées de plus de 100 milliards d'années. Elles représentent aujourd'hui une blessure sur laquelle s'est implanté le plus grand espace vert de la capitale du Chili. Réel palimpseste de l'histoire du Mont Saint-Cristobal, elles ont été parcourues par les cultures préhispaniques et ont fourni les premières pierres du Parc Métropolitain. A cause de leur instabilité, les carrières n'ont jamais fait partie de la consolidation paysagère du Parc ; leur contention et stabilisation représentent des interventions de grande envergure, très coûteuses.

A travers des interventions ponctuelles, l'objectif est de favoriser l'évolution dynamique des carrières. Un réseau de sentes, cheminements piétons, places et jardins qui permettent leur observation est prévu au sommet et au pied du mont, et vient compléter le reste des circuits du parc. La conservation de la végétation existante est également prévue ainsi que l'introduction d'espèces endémiques.

Superposé au tracé historique du site, le système de parcours proposé se raccorde au « paseo metropolitano » au pied des carrières, grâce à deux accès principaux.

Au niveau paysager, la proposition se centre sur l'économie de l'eau et sur la mise en valeur de la flore du site.

Une stabilisation partielle des carrières permet leur rénovation progressive et protège les usagers des possibles éboulements au travers de trois stratégies : un contre-fossé, un contre-fossé inondé et une couronne de contention au sommet.

Le programme tend à mettre en valeur le caractère minéral des carrières dans son contexte : la forêt sclérophylle. Un centre d'interprétation des carrières, seul espace couvert du projet, ainsi qu'une glyptothèque ouverte sont dédiés à l'étude des carrières ; leur histoire, l'art et l'artisanat issus de leurs roches, ainsi que la flore et la faune originales du site.





BARRAGE LE SAILLANT

Allasac → 2010

Programme
Concours pour la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel du site Le Saillant



Maîtrise d'ouvrage
EDF

Maîtrise d'œuvre
Taillandier Architectes Associés /
Agence Laverne / E + A + U mandataire

Coût
7M€

Calendrier
Concours en 2010

Dans la vallée de la Vézère, le site du barrage du Saillant fait partie du groupement de la Vézère et se situe en aval des barrages de Pouch et Biar. Il installe dans le paysage une centrale en activité et un barrage avec ses annexes. Non loin de Brive-la-gaillarde, le village du Saillant conserve un patrimoine architectural de qualité (Château du Saillant, vitraux de Chagall...). La principale intention du projet porte sur la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel et se décline à travers trois enjeux importants :

→ Une réorganisation des lieux de travail par une gestion plus rationnelle du site. Le site est actuellement constitué d'une centrale en activité (salle des machines et salle des commandes), d'un bâtiment atelier, d'un bâtiment de bureaux, d'une ancienne usine et d'un barrage avec ses annexes techniques. Une partie des bâtiments est vide et inutilisée suite à l'évolution des modes d'exploitation de l'usine. La réorganisation passe par une amélioration de la circulation interne et du stationnement. La démolition du bâtiment de stockage, de l'atelier, et du bâtiment de bureaux, pourraient libérer des espaces requalifiés pour accueillir les stationnements, à la place du bâtiment atelier. De cette façon, la rive est dégagée de tout véhicule et l'on privilégie une utilisation piétonne.

→ Le transfert des activités pratiquées dans les bâtiments ainsi démolis se fera par le réinvestissement de l'ancienne usine. Le travail s'effectuera sur l'aspect extérieur et intérieur du bâtiment. La démolition partielle de la partie arrière permettra de retravailler l'ancienne usine dans son volume initial. Afin de conserver l'unité architecturale et un même vocabulaire des ouvertures de la façade Est, la création d'une passerelle en structure métallique et platelage bois avec un garde-corps en métal permettra d'accéder aux espaces du personnel, aménagés à l'intérieur, tout en conservant l'accès véhicules existant. Elle est conçue comme un belvédère sur la rivière accessible au public. La restauration de la nouvelle usine met en valeur le patrimoine bâti.





→ Une nouvelle identité architecturale pour le barrage: le vocabulaire architectural des annexes et des garde corps du barrage est à définir pour améliorer l'esthétique de l'ensemble. L'amélioration du parcours piéton sur le site passe par l'aménagement des abords de la rivière qui s'avère indispensable pour répondre à une future accessibilité du public au site. Le projet prévoit une requalification des passerelles déjà existantes et la création d'une autre, proche du barrage. La première intention porte sur le rétablissement de l'usage de la passerelle métallique à l'entrée du site. La structure triangulaire est conservée et remise en état. La dernière intention est de rétablir le lien piétonnier entre les deux rives par la création d'une passerelle type pont de singe près du barrage.

